



**La Courte
Echelle**

École de devoirs

Projet pédagogique



1. Introduction

Notre école de devoirs est avant tout une **école de vie**.

Nous y accueillons les enfants dans un **cadre sécurisé, bienveillant et stimulant**, où chacun peut évoluer à son rythme, s'exprimer et trouver sa place.

Chaque jour, nous veillons à accompagner les enfants dans leurs devoirs et leurs apprentissages, en tenant compte de leurs besoins, de leurs capacités et de leur manière d'apprendre. Nous privilégions des approches variées — jeux, activités créatives, mises en mouvement — afin de rendre les apprentissages plus accessibles, concrets et porteurs de sens. L'objectif n'est pas seulement d'avoir de « bons » résultats scolaires, mais aussi de **développer la curiosité, la compréhension et l'envie d'apprendre**. L'enfant découvre ses forces, ses difficultés, ses émotions mais aussi le rapport aux autres, la vie en groupe. Apprendre devient un chemin agréable et valorisant tout au long duquel l'enfant progresse, se trompe, se relève, recommence à son rythme en étant guidé par une équipe bienveillante et patiente.

2. Public accueilli

Notre public est composé d'une **trentaine d'enfants**, principalement brainois. Ils fréquentent en grande majorité une école de l'entité, tous réseaux scolaires confondus.

L'EDD s'adresse aux élèves du primaire qui souhaitent réaliser leurs devoirs et/ou leurs leçons dans un cadre calme. La priorité est donnée aux enfants rencontrant des difficultés ou des **troubles d'apprentissage**, présentant un **retard scolaire**, dont les parents ne maîtrisent pas la **langue française** ou pour qui les devoirs génèrent des **tensions familiales**. L'avis de l'enseignant(e) peut être sollicité afin d'évaluer la pertinence d'une inscription à l'école de devoirs (parfois l'étude s'avère plus adaptée).

3. L'équipe

Notre équipe se compose d'**employés** (dont trois logopèdes) et de **volontaires**.

Les animateur(trice)s sont en formation continue et ont également l'occasion de participer à des conférences ainsi qu'aux réunions « études de cas » (CEDDBW).

Notre projet évolue au quotidien. Chaque lundi, une **réunion d'équipe** est organisée. Ce temps d'arrêt permet :

- de rappeler le cadre de l'EDD (projet d'accueil, ROI, plan d'actions) ;
- d'évaluer le fonctionnement de l'EDD ;
- de discuter des projets en cours et à développer ;
- de découvrir/redécouvrir certaines matières ;
- d'échanger différentes approches pédagogiques ;
- de discuter de l'évolution des enfants et de leur suivi ;
- d'élaborer/d'adapter les prises en charge des enfants ;
- de réfléchir sur la pertinence d'une éventuelle aide extérieure, médicale, paramédicale ou autre à proposer aux parents ;
- de partager les retours de formation ;
- de prendre les décisions en équipe.



4. Nos objectifs

- **Respecter l'individualité et accueillir la diversité**

Être écouté, reconnu et respecté constitue une base essentielle pour grandir sereinement.

L'équipe tient compte du milieu familial, social et culturel de l'enfant avec tout ce que cela entraîne pour lui. Notre EDD se veut inclusive. Elle valorise la différence et la découverte de l'autre.

Les animateur(trice)s tiennent compte du rythme, des besoins, des compétences et des habitudes de travail de l'enfant. Ils l'encouragent à laisser libre cours à sa créativité.

- **Favoriser l'expression et développer la confiance**

Nous offrons à chaque enfant l'espace et le temps nécessaire pour qu'il puisse s'exprimer, donner son avis, faire des choix.

Nous l'encourageons à être à l'écoute de ses besoins, à les identifier, à les exprimer. Nous recevons et reconnaissons ce que l'enfant souhaite nous partager. Quelques fois, nous dédramatisons avec lui.

Les compétences et les progrès de l'enfant sont valorisés au maximum afin de lui faire prendre conscience de ses forces et lui donner confiance en lui. Les animateur(trice)s veillent notamment à ce que l'enfant soit mis en situation de réussite (par exemple : qu'il quitte l'école de devoirs en ayant réussi sa dernière tâche afin qu'il reste sur une note positive).

Nous l'invitons à se dépasser, à y croire et même à prendre du plaisir !

- **Développer progressivement son autonomie**

Nous accompagnons l'enfant afin qu'il :

- **Trouve une méthode de travail** efficace et un mode opératoire adapté à son fonctionnement. Nous observons sa façon de travailler, de fonctionner, et échangeons avec lui à ce sujet tout en veillant à ce qu'il prenne la bonne direction. Nous l'invitons aussi à explorer différentes stratégies favorisant l'organisation, la compréhension, l'analyse, la synthèse et la restitution de la matière.
- **Utilise ses outils** : son journal de classe (*Que dois-je faire ? , Pour quand ? , Dois-je m'avancer ?*) , sa matière (*Quand je ne comprends pas un exercice, je commence par consulter ce que j'ai appris dans la classe*), ses fiches, un dictionnaire et/ou ordinateur lorsqu'il a une question ou qu'il recherche des exercices. Tout ce dont il dispose peut être utilisé.
- **Demande de l'aide à l'animateur(trice)** lorsqu'il rencontre une difficulté et que ses outils ne lui suffisent pas.

Pour les enfants de première et deuxième primaire, l'accompagnement individuel est proposé pour renforcer l'apprentissage de la lecture et des nombres.

- **Découvrir la vie en groupe :**

La vie en groupe est également au cœur de notre projet.

Lors du moment des devoirs, l'enfant devra notamment apprendre à **attendre son tour** pour obtenir de l'aide. Il sera encouragé à essayer de continuer son

travail ou à s'avancer dans une autre matière en attendant qu'un(e) animateur(trice) soit disponible. L'enfant apprendra à **être patient** et à **s'organiser** mais également à **respecter le silence** afin que chacun puisse se concentrer sur son travail.

L'EDD permet aux enfants d'apprendre à **vivre ensemble**, à coopérer, à respecter les autres et leurs besoins, à faire des compromis. L'enfant y découvre ses droits et ses devoirs, les règles et les joies de la vie commune.

Il apprend ainsi à prendre des responsabilités adaptées à son âge, à devenir acteur et à trouver sa place dans une collectivité.

- **Vivre l'entraide et la cohésion sociale :**

Les enfants peuvent s'entraider dans leur travail sous la supervision d'un adulte. Chacun est gagnant : l'enfant qui aide un autre enfant se sent utile, valorisé. De plus, il installe ses acquis tout en expliquant à l'enfant aidé qui est souvent plus réceptif et attentif et qui avance mieux dans son travail. Cette entraide permet par ailleurs de sensibiliser les enfants au fait que chacun fonctionne différemment, que les raisonnements peuvent varier, qu'il existe plusieurs façons de faire. Ce qui amène l'enfant à adopter un comportement faisant place à la tolérance et à l'acceptation et non au jugement et au rejet.

Cette approche se prolonge lors des temps récréatifs durant lesquels nous proposons des activités collectives afin de renforcer la cohésion du groupe. Ces activités apprennent à l'enfant à coopérer, à partager l'espace et le matériel, à vivre des interactions positives au sein du groupe.

5. Nos règles de vie

Les enfants inscrits s'engagent à **respecter les règles de vie** de l'EDD. Elles sont discutées, travaillées avec eux et éventuellement adaptées en fonction de leurs remarques en début d'année scolaire.

Exemple de Règlement proposé aux enfants :

Quelques règles de vie qui me font grandir à l'école de devoirs.



Quand j'arrive à l'école de devoirs je vais directement signaler ma présence à l'animateur(trice) qui a la liste des enfants pour qu'il me note « présent ». Je dis **BONJOUR**, je range mon cartable en laissant les endroits de passage libres, je me défoule, je joue, je me repose, je mange ma collation, je vais aux toilettes que je laisse propres après mon passage, je me lave les mains.

Je me comporte toujours avec les autres de la façon dont j'aimerais qu'ils soient avec moi. J'utilise des paroles et des gestes agréables pour moi et pour les autres. En cas de désaccord, je parle, je cherche et propose une solution qui convient à tous. Si je n'y arrive pas, je m'adresse à un(e) animateur(trice) et lui demande de l'aide.

Durant le moment devoirs, je m'assieds seul à un banc. Je commence mon travail dès que je suis installé. Si j'ai besoin d'aide, j'en demande à un(e) animateur(trice). Mais attention, je cherche toujours d'abord la solution avant d'appeler.

Je participe à la mise en place et à la tenue d'un climat calme et détendu. Je parle à voix basse. Je suis discret. Je manipule les objets sans faire de bruit.

Je respecte les locaux et le matériel. Les objets dans les bancs, dans la classe, ne m'appartiennent pas, je n'y touche pas. Je respecte aussi les autres enfants et les animateur(trice)s.

Quand j'ai fini mon travail, je le présente à l'animateur(trice) qui le vérifiera avant de signer mon journal de classe. Ensuite, je rejoindrai l'espace "Animation" pour m'amuser, jouer, bricoler, lire, papoter, me détendre.

Si je le souhaite et si l'animateur est d'accord, je peux proposer mon aide à un autre enfant.

Je m'engage à participer aux « Activités Extraordinaires » organisées par l'équipe.

Lorsque je quitte l'école de devoirs, je dis **AU REVOIR** en signalant mon départ afin qu'il soit noté sur la feuille de présences.

Je suis poli, aimable et serviable et je n'oublie pas d'emporter ma bonne humeur.

Si je suis d'accord avec ce Règlement, je l'écris et je signe.

Si je ne suis pas d'accord ou si je souhaite modifier ou ajouter une règle, je partage mes idées aux animateur(trice)s.

6. Locaux et matériel

L'EDD est organisée dans l'école du Grand Frêne à Ophain.

Elle s'organise dans 4 locaux dont 3 classes réservées à l'aide aux devoirs. La dernière classe est destinée à l'animation. Les enfants ont accès à une cour clôturée et équipée d'un préau et d'un espace vert. Le parking est aisé.

Nous mettons à disposition des enfants :

- du matériel didactique : Calcul As, matériel de numération, cartes de lecture Apili, dictionnaires, Bescherelle, tampon-horloge,...
- des fournitures scolaires : feuilles, crayons, fluos, compas, équerres, ciseaux, ...
- des jeux : jeux de société et jeux d'extérieur (ballons, cordes à sauter, raquettes, etc.)
- des livres et coloriages (dessins, marqueurs, pastels, crayons)
- du matériel de bricolage : peinture, colles, gommettes, ...

Deux ordinateurs ont par ailleurs été mis à disposition de l'EDD par la Coordination des Ecoles De Devoirs du Brabant Wallon.

7. Organisation pratique

a) Accueil

Les enfants du « Grand Frêne » finissent les cours à 15h15 et sont rassemblés dans la cour, puis accompagnés par deux animateurs vers la cour de l'EDD. Les enfants des autres écoles rejoignent le groupe en fonction de leurs horaires. Tous prennent leur **goûter** à l'extérieur, avant d'entamer les devoirs.

Les collations saines et équilibrées ainsi que l'emploi de gourdes et boîtes/récipients réutilisables sont à privilégier.

Les enfants sont répartis dans plusieurs espaces : deux locaux pour l'aide aux devoirs, un local pour le soutien en néerlandais (animatrice néerlandophone), un local d'animation et une cour. Les groupes se font en fonction de critères variables : l'année scolaire, la classe, les difficultés et les besoins afin de travailler dans une ambiance

agréable. Les groupes peuvent être modifiés en cours d'année pour le bien de tous. Chaque animateur(trice) s'occupe de 5 enfants maximum.

Afin de garantir un climat serein et cohérent pour tous, nous organisons ponctuellement des rassemblements collectifs qui permettent de partager des informations essentielles, de réguler la vie du groupe ou de rappeler le cadre commun. Ces moments peuvent être organisés en urgence ou programmés vers 15h45-16h. Lorsqu'ils ont lieu, les devoirs et activités débutent plus tard ou sont interrompues. Le temps qui leur est consacré est donc réduit.

b) Aide aux devoirs

Devoirs/leçons : Nous commençons les devoirs entre 15h30 et 16h en fonction des prises en charge, des horaires des enfants, de leurs envies et de leurs besoins.



➔ **1^{ère} et 2^e primaire :** nous proposons un accompagnement individuel aux enfants. Ceci est plus adapté à leur âge et au type de devoirs (lecture à voix haute, préparation de mots, etc.).

➔ **A partir de la 3^e primaire :** les enfants sont répartis par groupe. Dans la classe, après avoir choisi leur place (un enfant par banc), ils sortent leur journal de classe et commencent à travailler. L'animateur(trice) passe auprès de chacun pour prendre connaissance des leçons et devoirs et offre son aide lorsque cela s'avère nécessaire : recherche du devoir, trouver la synthèse qui permettra de le réaliser de manière autonome, réexpliquer une matière, proposer des exercices, aider à la lecture, etc. Il est donc indispensable que chaque enfant ait son matériel (journal de classe, synthèses, devoirs, etc.).

Le temps des devoirs est pensé pour respecter le rythme de chaque enfant. Celui-ci peut prendre des pauses, choisir de travailler seul ou en groupe et s'installer dans un espace plus calme si nécessaire. Le temps consacré aux devoirs reste flexible et s'adapte aux besoins et aux disponibilités de chacun (l'idéal étant 30 minutes par jour maximum).

Adaptation des devoirs : nous travaillons au maximum en collaboration avec les instituteur(trice)s. Les animateur(trice)s ont souvent le « feu vert » pour adapter les devoirs des enfants en difficulté s'ils estiment que c'est nécessaire. Exemples : diminuer le nombre d'exercices, proposer des exercices plus adaptés, etc. Une note à destination de l'instituteur(trice) est alors mise dans le journal de classe afin que l'enfant ne soit pas pénalisé et que l'enseignant se rende compte de ce que l'enfant est en mesure de faire seul et/ou accompagné. Cette annotation est également un repère pour les parents.

Fin des devoirs/leçons : Lorsqu'un enfant a terminé ses devoirs, l'animateur(trice) signe le journal de classe avec la mention « EDD OK » et note éventuellement certaines informations à destination des enfants, des parents et de l'enseignant. Exemples : revoir/relire la leçon, devoir à continuer le lendemain, n'a pas terminé mais a donné tout ce qu'il pouvait, etc.

L'enfant rejoint ensuite le groupe d'animation.

c) Animation – Temps libre

Après le temps consacré aux devoirs, place à l'**animation**, organisée soit dans la cour, soit dans un local dédié. Ce moment est tout aussi essentiel : il permet aux enfants de découvrir, de s'amuser, de partager, de s'ouvrir au monde et de renforcer la cohésion au sein du groupe.



Afin que chacun puisse profiter pleinement des ateliers et mener ses projets à terme, nous demandons aux parents de venir rechercher leur enfant entre 17h45 et 18h le jeudi.

Les ateliers sont choisis en concertation avec les enfants et peuvent varier selon leurs envies :

- **Atelier jardinage** - semis, entretien du potager, découvertes dans l'espace nature.
- **Atelier cuisine** - préparer, goûter, expérimenter.

- **Atelier danse** - création collective d'une chorégraphie sur une musique choisie par les enfants.
- **Initiation à la capoeira** - mouvement, rythme, coordination.
- **Atelier bricolage** - origamis, maquettes, marionnettes, créations de jeux de société, etc.
- **Etc.**



d) Les activités « extraordinaires »

A Noël, un goûter, moment de partage particulièrement apprécié des enfants, est organisé.

Plusieurs activités sont également proposées durant le courant de l'année. Cela peut être du mini-golf, du bowling, une visite de musée, du théâtre, du cirque, une chasse au trésor, des jeux d'eau, une animation nature.

Ces moments festifs, culturels, ludiques sont choisis en fonction des envies des enfants et permettent tant aux enfants qu'aux adultes de **se rencontrer dans un contexte différent**.

Une occasion de créer d'autres liens et de mieux se connaître.

Ces sorties peuvent également être l'occasion de rencontrer les **autres EDD** de Braine-l'Alleud (exemple : activités organisées par la Coordination des Ecoles De Devoirs du Brabant Wallon (CEDDBW)).

Une petite participation financière peut être demandée.

Le dernier jour de l'EDD, un **moment festif** est proposé au groupe avec des jeux/activités pour fêter la fin de l'année scolaire.

Ces activités sont organisées en fonction des disponibilités des animateur(trice)s.

8. Nos partenaires

Accueillir l'enfant dans sa globalité est primordial pour nous. Cela ne peut se faire sans un partenariat efficace avec tous les intervenants qui jouent un rôle dans la vie de l'enfant. C'est pourquoi, nous tentons de travailler en collaboration avec tous ceux qui gravitent autour de lui.

- **Les parents :**

La construction d'une relation de confiance entre les animateur(trice)s et les parents est essentielle. Nous informons régulièrement les parents de l'évolution du travail et du comportement de leur enfant.

Lorsque nous pensons que cela est nécessaire, nous leur conseillons de prendre contact avec un professionnel (PMS, logopède, psychologue, psychomotricien, ...).

Il nous arrive également de les aider dans différentes démarches : rencontre avec les enseignants, PMS, choix d'école et orientation future, etc.

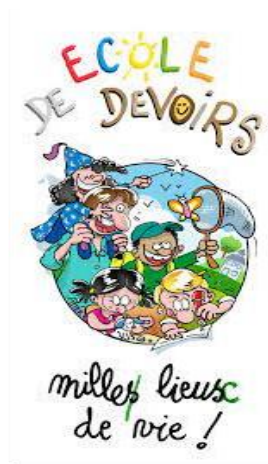
- **L'école et les autres intervenants :**

Avec l'accord des parents, des contacts sont pris avec les enseignants, les directions d'écoles, les logopèdes, les membres du PMS, « l'AMO COLOR'ADOS », la coordination des EDD, le service extrascolaire, le CPAS, etc.

Les prises de contact avec ces différents partenaires sociaux se font au cas par cas en fonction de l'enfant ou du projet concerné.

L'ONE, le service ATL et toutes les écoles de l'entité sont également de précieux partenaires.

A travers l'ensemble des moments vécus à l'École de Devoirs, nous veillons à offrir aux enfants un environnement qui favorise à la fois les apprentissages, l'épanouissement personnel, la créativité et la participation à la vie collective. Notre ambition est d'accompagner chaque enfant pour qu'il puisse grandir avec confiance, développer ses capacités et devenir progressivement acteur de sa vie et de son environnement.



Merci d'avoir pris le temps de lire notre projet pédagogique.
A votre disposition, avec plaisir, pour tout échange ou renseignement complémentaire.

École de devoirs : La Courte Échelle

Coordinatrice : Véronique Wanty

 ecole.devoirs@braine-lalleud.be

📞 02/854.02.73